

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE DUERNE

Séance du 8 octobre 2020

L'an deux mille vingt, le huit du mois d'octobre, à vingt heures trente minutes, en application des articles L 2121-7 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni en session ordinaire en Mairie, le Conseil Municipal de la Commune de DUERNE, sous la présidence de Monsieur Benoit VERNAISON, Maire, en la salle du conseil.

Date de convocation du Conseil Municipal : samedi 29/08/2020

Présents : M. Benoit VERNAISON ; Mme. Marie Dominique CHEVRON ; Mme. Noémie VILLARD ; Mme. Claudie BARCET ; M. Cédric FONT ; M. Anthony CUNHA ; Mme. Mariane MASSON ; Mme. Marie Line BALMONT ; Mme. Elodie MARION ; M. Romuald BANSE ; Mme. Marie Thérèse FAYOLLE ; M. Yves MAHY ; Mme. Isabelle BALLAS ; M. Maurice PETRE, M. Laurent GIAUFFRET

Autres présents : René COLLOMB ; Bertrand CHAMBE

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un Secrétaire pris au sein du Conseil. **Marie Dominique CHEVRON** est désignée pour remplir cette fonction qu'elle accepte.

Approbation du compte-rendu du 03/09/2020 :

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité

1. ADMR :

Réunion à Coise. 14 bénéficiaires de Duerne pour des aides à la personne

Ils ont un véhicule et 7 salariés ont été formés pour le covid-19.

Claudie et Marie Thérèse ont intégré le Conseil d'Administration

2. ASSOCIATION SOLIDAIRES AIDANTS

La réunion de présentation du 29/09 dernier a permis de faire connaître l'association, étaient invitées les maires, les ADMR du territoire et la fédération des ADMR et autres élus. Les personnes font partie intégrante du dispositif de colocation à responsabilité partagée.

Une équipe de projet s'est formée pour gérer l'avancement du projet. Ce dispositif faciliterait le travail de l'ADMR, le modèle sera dupliqué sur tout le territoire des monts du Lyonnais. La CCMDL va s'approprier le projet pilote de Duerne. A été soulevé le problème de la viabilité économique, tout le monde paiera t-il la même chose ? La maladie touche tout le monde, priorité sera donnée aux habitants du territoire, 2 personnes seraient présentes en journée et une personne la nuit et les familles viendraient prêter main forte au personnel. Les bâtiments seraient gérés par l'association et un bailleur social serait propriétaire de l'immeuble.

3. SOCIETE PUBLIQUE LOCALE (SPL) : Les P'tits Doudous

Une fusion des SPL du territoire des Monts du Lyonnais est prévue afin de réduire les frais comptables et de structure.

La micro-crèche de DUERNE est bien gérée avec un taux d'occupation intéressant (74%).

4. MJC :

Réunion le 16/10/2020 afin de mettre en place un règlement intérieur et pour dynamiser l'association.

5. PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS)

Plan mis en place en cas de catastrophe (climatique, attentat, etc.). L'association ECTI avait établi le document en 2016, il conviendrait de le mettre à jour.

6. SÉNAT

Suite à la rencontre de la sénatrice Catherine DIFOLCO, elle propose d'intervenir pendant la réunion du conseil pour présenter le rôle du Sénat. Possibilité d'organiser une visite.

7. CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS (CME)

Beaucoup de communes ont un Conseil municipal d'enfants. Il serait intéressant de le mettre en place à DUERNE en organisant une réunion publique en lien avec l'école. Dans une commune voisine, les mandats ont une durée de 2 ans avec réunion du conseil tous les 6 semaines. Les enfants participent aux commémorations du 8 mai et 11 novembre. Il faut définir un règlement et modalités de fonctionnement.

8. ÉGLISE

Un courrier recommandé a été envoyé à l'architecte afin de faire avancer les travaux. Le planning prévu n'est pas respecté. Il faut justifier ce hors délais. La Région dans son plan de relance a prévu des aides dont la commune pourrait bénéficier, les dossiers doivent être adressés en novembre, cependant eu égard à cette situation, la commune sera pénalisée.

9. ELECTION ADJOINTS :

M. le Maire rappelle que lors de l'installation du conseil le 25 mai, le nombre d'adjoints avait été fixé à 2. Il convient d'augmenter le nombre d'adjoints sans dépasser 30% des effectifs soit 4 adjoints.

Election du 3^{ème} Adjoint :

*Premier tour de scrutin

– Nombre de votants : 15 / Nombre de suffrages exprimés : 15 / Majorité absolue : 8

Candidat	Nombre de voix obtenues
Marie Thérèse FAYOLLE	9
Cédric FONT	3
Yves MAHY	3

Madame Marie Thérèse FAYOLLE est proclamée 3^{ème} adjointe au premier tour de scrutin.

Election du 4^{ème} Adjoint :

*Premier tour de scrutin :

Nombre de votants : 15 / Nombre de suffrages exprimés : 15 / Majorité absolue : 8

Candidat	Nombre de voix obtenues
Cédric FONT	8
Laurent GIAUFFRET	4
Yves MAHY	3

Monsieur Cédric FONT est proclamé 4^{ème} adjoint au premier tour de scrutin.

10. PÔLE SPORTIF : PROPOSITION DU BUREAU D'ETUDES OXYRIA

M. le Maire rappelle que des demandes de subventions ont été faites et que la réalisation du projet dépend de leur obtention. Pour le bonus relance de la Région les dépenses de voirie ne sont pas éligibles.

Maîtrise d'œuvre : 27 900 € (9%)

Aménagement : 305 000 €

Bâtiments : 420 000 €

Courant octobre le Département du Rhône devrait donner sa réponse et la région en novembre.

Dans leur prestation ils s'occupent de l'étude, plans architecturaux, consultation des entreprises, suivi du chantier.

11. RECENSEMENT 2021 : Agents recenseurs

La commune doit engager 2 personnes. Le recensement se déroulera du 20 janvier au 21 février 2021.

Courant novembre on connaîtra le montant des indemnités.

12. SIEMLY :

Suite à la présentation de M. Romuald B., le conseil approuve le Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable 2019.

13. DELIBERATIONS :

N°	Objet de la délibération
20201008-67	SIEMLY : approbation rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable 2019
20201008-68	Redevances occupation du domaine public ENEDIS : 209 €
20201008-69	Redevances occupation du domaine public ORANGE : 1 271€
20201008-70	Demande de subvention SPA : 209€
20201008-71	Désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant pour le syndicat départemental du câble : Titulaire : Benoit VERNAISON / Suppléant : Anthony CUNHA
20201008-72	Augmentation du nombre d'adjoints à 4 soit 30% des effectifs
20201008-73	Elections d'un 3° adjoint : Marie Thérèse FAYOLLE
20201008-74	Elections d'un 4° adjoint : Cédric FONT

14. QUESTIONS DIVERSES

École : Romuald B. rappelle que la subvention forfaitaire à l'OGEC est indexée par rapport au nombre d'enfants inscrits. La subvention pourrait être réévaluée après le bilan 2019-2020.

Les principaux projets à venir sont l'obtention du label Eco-Ecole sur la thématique des déchets et la fresque murale.

Il faudrait relancer le pédibus, pour ce faire des volontaires sont nécessaires.

Réflexion sur un outil à mettre en place pour la cantine et la garderie.

STEP : Suite aux fortes pluies un problème a été signalé par un propriétaire des terrains voisins, ce problème a été signalé à la CCMDL et au bureau d'études.

Téléthon 2021 : un puzzle géant est prévu avec la participation de plusieurs communes.

Personnes âgées : une liste a été mise à jour afin d'appeler les plus fragiles et isolées.

15. POINT SUR LES COMMISSIONS

Urbanisme : Approbation du PLU vers le mois de novembre, qui a été retardée par le problème des risques géologiques, le document est en ligne sur le site de la commune.

ENEDIS : Rencontre avec le prestataire, possibilité d'installer une borne de recharge, l'emplacement est à définir.

Voirie : Eclairage chemin des étoiles : un chiffrage a été demandé au SYDER

Fleurissement : étudier ce qui peut être mis en place suite aux différents arrêtés liés à la sécheresse.

Finances : Réunion de la commission à fixer.

Bâtiments communaux : visite des bâtiments le 10/10 avec l'ensemble du conseil.

Communication : pour le Bulletin municipal 2020, rappel aux associations d'envoyer les articles, et demander aux parents et mariés de l'année les photos.

Panneau pocket : c'est un outil de communication avec les habitants, la commune doit s'abonner et désigner un administrateur. Coût annuel 130€ par an.

Développement durable : projet d'annuaire des agriculteurs.

Affaires scolaires : réunion à prévoir, pédibus à remettre au goût du jour, projet d'abris à vélos

Sport loisirs jeunesse :

Projet d'homologation du terrain de rugby, le coût est à évaluer.

Règlement intérieur à définir pour la MJ.

Economie Agriculture : rencontre avec la Chambre d'agriculture du Rhône. Aides pour l'isolation des bâtiments des agriculteurs et anciens agriculteurs par la filiale de la MSA, AAEELA.

Dates à retenir :

Réunion commission Sport/Loisirs/Jeunesse : 12/10/2020

Réunion commission Voirie : 26/10/2020

Réunion commission Finances/Budget : 09/11/2020

Réunion du CCAS : 12/11/2020

Monsieur le Maire rappelle la date du prochain Conseil municipal : le **13/11/2020 à 20H30.**

Monsieur le Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à oohoo.

Le Maire,
Benoit VERNAISON